

2024-2025

# CAHIER DE L'ÉTUDIANT[E]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



**ROUYN-NORANDA**

351.A1

## TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

*Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.*

***Ce document s'adresse à :***

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
inscrits au programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée*.

***Ce document a été réalisé par :***

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boulevard du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931  
Sans frais : 1 866 234-3728  
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : [www.cegepat.qc.ca](http://www.cegepat.qc.ca)

***Mise à jour :***

Direction des études  
2024-05-31

# Table des matières

<b>LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES .....</b>	<b>4</b>
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE .....	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE.....	4
<b>LA FORMATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>5</b>
<b>FINALITÉ DU PROGRAMME.....</b>	<b>10</b>
<b>CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME .....</b>	<b>11</b>
<b>LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE .....</b>	<b>12</b>
<b>LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME .....</b>	<b>15</b>
<b>LOGIGRAMME DE COURS .....</b>	<b>17</b>
<b>DESCRIPTION DES COURS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE .....</b>	<b>18</b>
<b>CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....</b>	<b>22</b>
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	22
<b>ANNEXE I .....</b>	<b>23</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	23
<b>ANNEXE II .....</b>	<b>25</b>
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE .....	25

# **Bienvenue en Techniques d'éducation spécialisée au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue**

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation spécialisée.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux, grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de Techniques d'éducation spécialisée,

Le programme des Techniques d'éducation spécialisée vise à former des éducatrices et éducateurs compétents pour intervenir auprès des personnes en difficultés de tous les âges. L'éducatrice ou l'éducateur est à l'écoute de l'autre, ouverte d'esprit, empathique et créative ou créatif. Elle ou il démontre aussi une bonne capacité d'adaptation et du discernement dans ses fonctions de travail qui la ou le distingueront avec les autres programmes de formation.

Au cours de ces trois années, vous développerez vingt-trois compétences qui vous permettront de devenir des éducatrices et éducateurs spécialisés aptes à intervenir auprès de personnes vivants ou susceptibles de vivre des difficultés d'adaptation.

Dès la première session, vous irez explorer un milieu d'intervention. Vous apprendrez également des techniques de communication et les habiletés professionnelles nécessaires en éducation spécialisée. Au fur à mesure de votre cheminement, vous serez en mesure d'approfondir vos connaissances sur les différentes clientèles et problématiques d'adaptation. Vous animerez des activités auprès de celles-ci. Certaines de ces animations se feront dans des milieux d'intervention, sous la supervision des enseignants du département TES. L'initiation aux principes de la relation d'aide en éducation spécialisée ainsi que la santé, sécurité et bien-être sont au cœur de la formation. En dernière année vous serez en stage dans un milieu d'intervention afin d'exercer l'ensemble des fonctions d'une éducatrice et d'un éducateur spécialisé. Vous expérimenterez le processus de l'intervention individuelle, de sous-groupe et de groupe. Vous deviendrez des intervenants autonomes et responsables. Pour clore ce chapitre, le stage final vous servira d'épreuve synthèse de programme en éducation spécialisée vous permettant de démontrer les savoirs acquis au cours de votre cheminement.

Un beau parcours vous attend et nous sommes heureuses et heureux de vous accompagner dans ce nouveau défi. Bon succès dans cette aventure.

*Les enseignantes et enseignants de Techniques d'éducation spécialisée*

## Les programmes d'études collégiales<sup>1</sup>

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

### Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

### Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

---

<sup>1</sup> Extrait du Devis ministériel du programme *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A1), 2021



## La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

### Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
  - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
  - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
  - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
  - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
  - Assumer ses responsabilités sociales.
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
  - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
  - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
  - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
  - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
  - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
  - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

### Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
  - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;

- Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
  - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
- Sur le plan des habiletés :
    - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
    - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
    - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
    - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
  - Sur le plan des attitudes :
    - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
    - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
    - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
    - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
    - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
    - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

## Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
  - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;
  - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
  - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
  - Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
  - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
  - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
  - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;

- À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
  - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
  - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
  - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
  - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
  - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
    - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
    - De la réflexion critique;
    - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
    - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
    - Des idées et de leur histoire;
    - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
    - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
    - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
    - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

### Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
  - Des éléments de la culture du monde anglophone.
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;



- De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
- Sur le plan des attitudes :
    - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
    - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
    - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
    - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

### Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
  - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
  - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
  - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
  - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
  - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
  - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
  - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
  - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
  - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.

- Sur le plan des attitudes :
  - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
  - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
  - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
  - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
  - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
  - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
  - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
  - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

### **Formation générale complémentaire**

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi les six domaines suivants :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

## Finalité du programme

Le programme d'études Techniques d'éducation spécialisée vise à former des éducatrices spécialisées et des éducateurs spécialisés.

Ces derniers interviennent auprès de personnes de tout âge qui éprouvent ou qui sont susceptibles d'éprouver des difficultés d'adaptation liées à des problèmes affectifs, physiques, intellectuels, sociaux, comportementaux ou de santé mentale. Ils ont pour but de permettre la participation sociale de ces personnes en intervenant dans les domaines de la prévention, de l'adaptation et de la réadaptation.

Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés accompagnent ces personnes dans leur quotidien, que ce soit à domicile, dans des établissements publics ou privés comme les écoles et les centres de réadaptation, ou dans des organismes communautaires.

Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés observent les attitudes et les comportements des personnes en difficulté. Elles ou ils évaluent leurs besoins, leurs capacités et leurs habitudes de vie. Elles ou ils procèdent aussi au dépistage, à l'estimation, à la détection et à l'appréciation de troubles non diagnostiqués. Elles ou ils évaluent le risque suicidaire et l'indice de dangerosité que présente une personne en situation de crise. De plus, elles ou ils élaborent ou actualisent des plans d'intervention ou encore participent à l'élaboration ou à l'actualisation de tels plans dans un cadre multidisciplinaire pour répondre adéquatement aux besoins particuliers des personnes en difficulté.

En outre, les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés sont appelés à appliquer des approches et des techniques d'intervention, à concevoir ou à adapter des outils d'intervention, à planifier et à mettre en œuvre des activités cliniques individuelles ou de groupe ainsi qu'à consigner leurs interventions. Pour ce faire, elles ou ils travaillent en étroite collaboration avec une équipe multidisciplinaire et les membres de la famille de la personne en difficulté, s'il y a lieu. Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés créent et maintiennent un climat de confiance afin de fournir l'aide nécessaire et de faciliter l'adaptation et/ou la réadaptation. Les moyens qu'elles ou qu'ils déploient permettent de réaliser des apprentissages, d'acquérir des habiletés et de développer des attitudes et des comportements adaptés à leur environnement.

## Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des attitudes, des habitudes de travail et des habiletés intellectuelles qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ainsi que des objectifs et standards.

La formation spécifique du programme d'études Techniques d'éducation spécialisée intègre les valeurs de la profession, dont l'empathie, la capacité d'adaptation et le discernement.

L'empathie est essentielle à l'établissement d'une relation de confiance. Elle fait référence à la capacité de se mettre à la place de l'autre pour mieux comprendre sa réalité, notamment grâce à une écoute authentique. L'empathie permet d'accueillir l'autre avec ouverture et de croire à son plein potentiel.

Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés soutiennent les personnes en les accompagnant dans le vécu partagé. Par conséquent, elles ou ils doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au quotidien. Elles ou ils doivent aussi montrer de la polyvalence et de la flexibilité dans l'exercice de leurs fonctions pour s'ajuster aux exigences des différents contextes de travail de même qu'aux personnes avec qui elles ou ils entrent en relation. Leur sens de l'initiative et leur créativité leur permettent de personnaliser leurs interventions.

De plus, les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés doivent faire preuve de discernement pour identifier les enjeux d'une situation donnée ainsi que les impacts de leurs choix et de leurs actions. Elles ou ils doivent exercer leur jugement afin de prendre des décisions responsables en fonction de la réalité de chaque personne. Par ailleurs, les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés doivent effectuer l'analyse réflexive de leurs interventions afin d'adapter leur pratique de façon continue.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

## **Condition d'admission au programme**

Pour être admis dans le programme *Techniques d'éducation spécialisée*, aucune condition spécifique n'est requise.

## Le profil de la personne diplômée

### Techniques d'éducation spécialisée

351.A1

### Profil du diplômé

La personne diplômée en Techniques d'éducation spécialisée est outillée pour intervenir en prévention, en adaptation et en réadaptation auprès de personnes en difficulté de tous les âges. C'est une personne à l'écoute de l'autre, pouvant intervenir autant en relation d'aide qu'en situation de crise. Elle est ouverte d'esprit, empathique et créative. Elle démontre une bonne capacité d'adaptation et du discernement dans ses fonctions de travail.



**Intervenir auprès de personnes ayant des difficultés d'adaptation comportementales, physiques, psychologiques, affectives et sociales dans des milieux comme :**

- Les centres de services scolaires (écoles et centres de formation) ;
- Les centres de réadaptation physique, intellectuelle et sociale ;
- Les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) ;
- Les organismes communautaires ;
- Les centres locaux de services communautaires (CLSC) ;
- Les organismes gouvernementaux offrant des services à l'emploi et à l'immigration.



**Au terme de sa formation, la personne diplômée en TES est compétente pour :**

- Analyser les enjeux liés à la participation sociale ;
- Situer la personne au regard de son développement ;
- Communiquer efficacement en français et en anglais ;
- Utiliser son jugement et sa pensée critique dans la vie quotidienne ;
- Adopter des habitudes de vie saines ;
- Utiliser les TIC de façon efficace.



**Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, la personne diplômée en TES se démarque par :**

- L'importance qu'elle accorde au développement de ses attitudes professionnelles nécessaires à la profession ;
- Son expérience diversifiée en stage dans des milieux d'intervention, et ce, dès la première session ;
- Sa sensibilité aux communautés autochtones et interculturelles ;
- L'attention qu'elle accorde à l'environnement et à la sécurité dans ses fonctions de travail ;
- L'accompagnement personnalisé qu'elle a reçu de ses enseignantes et enseignants.

Selon le profil de la personne diplômée en techniques d'éducation spécialisée, il est attendu que la personne diplômée est consciente de ses capacités et de ses responsabilités. Elle démontre une bonne capacité d'adaptation personnelle. Elle a le souci d'un développement continu et met en place les conditions nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins identifiés. Elle fait preuve de jugement en démontrant des réactions socioaffectives adaptées dans les situations qu'elle rencontre. Elle est consciente de ses responsabilités à l'égard de son rôle professionnel et agit de manière réfléchie. Elle fait preuve d'éthique dans ses gestes et son discours.

Pour imaginer cette vision, voici le tableau des attitudes du département des Techniques d'éducation spécialisée.



# LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES

# PRAM

# TÉS

## PROFESSIONNALISME

- Actualise sa pratique de façon continue.
- Applique les règles et directives en vigueur dans le milieu.
- Assume ses responsabilités de manière autonome en regard de ses limites personnelles.
- Collabore avec les autres catégories d'emplois.
- Communique par écrit de manière claire, précise, organisée et structurée.
- Contribue à l'amélioration des façons de faire du milieu.
- Évite de surestimer ou sous-estimer son rôle.
- Explique le raisonnement derrière l'action en s'appuyant sur les approches du milieu.
- Fait preuve de jugement éthique selon les valeurs en vigueur en TÉS.
- Garde une distance professionnelle.
- Partage l'information de manière professionnelle.
- Répond aux besoins de la personne selon les exigences de la situation et du milieu.
- Tient compte des conséquences résultantes de son action professionnelle.
- Utilise des outils de communication appropriés au contexte.
- Démontre son investissement dans son milieu et auprès des gens.
- Effectue la tâche telle qu'exigée par le milieu.

## MAÎTRISE DE SOI

- Accepte, supporte des périodes de stress.
- Garde son calme lors de situations imprévues ou frustrantes.
- Est spontané en faisant preuve de jugement.

## RESPECT

- Applique des normes sociales de savoir-vivre.
- Applique la politique du code vestimentaire en vigueur.
- Fait valoir son point de vue en respectant les autres.
- Porte attention au matériel et environnement mis à sa disposition.
- Prend le temps d'écouter son interlocuteur.
- Se préoccupe des personnes.
- Tient compte des idées des autres.
- Utilise adéquatement les médias sociaux.
- Utilise un langage non verbal approprié en tout temps.
- Utilise un langage verbal approprié en tout temps.

## ADAPTATION PERSONNELLE

- Adapte son intervention selon les besoins de la personne.
- Amorçe de nouvelles activités.
- Décide des actions/interventions appropriées.
- Décrit ses points forts, ses apprentissages et ses besoins.
- Donne son opinion sur la rétroaction reçue de façon adéquate.
- Exécute les tâches sans supervision.
- Indique les orientations à prendre en considérant les changements préconisés.
- Planifie son temps de travail.
- Réalise la tâche selon les consignes demandées.
- Reconnaît sa responsabilité dans les situations vécues.
- S'adapte à des situations variées.
- Utilise les ressources à sa disposition de façon appropriée.

## La grille de cours du programme

### 351.A1 Techniques d'éducation spécialisée (Rouyn-Noranda)

#### 1<sup>re</sup> session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
350-414-AT	Psychologie de l'enfance	2	2	2	2	
387-415-AT	Contexte socioculturel de l'adaptation	2	2	2	2	
351-411-AT	Découverte de l'éducation spécialisée	1	3	2	2	
351-412-AT	Communiquer en éducation spécialisée	1	2	2	1 2/3	
351-413-AT	Stage d'exploration de la profession	0	4	2	2	
<b>Heures de travail par semaine : 46</b>		<b>12</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>15 1/3</b>	

#### 2<sup>e</sup> session

601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
350-426-AT	Psychologie de l'adolescence et de l'adulte	2	1	3	2	350-414-AT
351-421-AT	Observation de la personne et de son environnement	2	2	2	2	351-413-AT
351-422-AT	Approches et techniques d'intervention	1	2	2	1 2/3	351-413-AT
351-423-AT	Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention	0	4	2	2	351-413-AT
351-424-AT	Interventions en langage, communication et apprentissage	2	3	3	2 2/3	
351-425-AT	Interventions en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	2	2	3	2 1/3	
<b>Heures de travail par semaine : 45</b>		<b>12</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	

#### 3<sup>e</sup> session

601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	<b>Épreuve uniforme de français</b>					
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
351-431-AT	Santé, sécurité et mieux-être	2	2	2	2	
351-432-AT	Élaboration du plan d'intervention	1	3	2	2	351-421-AT, 351-422-AT
351-433-AT	Interventions en déficience physique et vieillissement	2	2	2	2	
351-434-AT	Travail d'équipe et collaboration	1	2	2	1 2/3	351-412-AT
351-436-AT	Conception d'activités cliniques	1	3	2	2	351-411-AT
<b>Heures de travail par semaine : 46</b>		<b>12</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>15 1/3</b>	

#### 4<sup>e</sup> session

com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
351-443-AT	Intervenir en situation de crise	2	2	2	2	
351-444-AT	Interventions en santé mentale et difficultés d'adaptation	2	3	3	2 2/3	
351-445-AT	Intervenir en relation d'aide	1	3	2	2	351-412-AT
351-446-AT	Animation d'activités cliniques	1	4	2	2 1/3	351-436-AT
<b>Heures de travail par semaine : 51</b>		<b>15</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	

5<sup>e</sup> session

## Pondération Unités Préalables

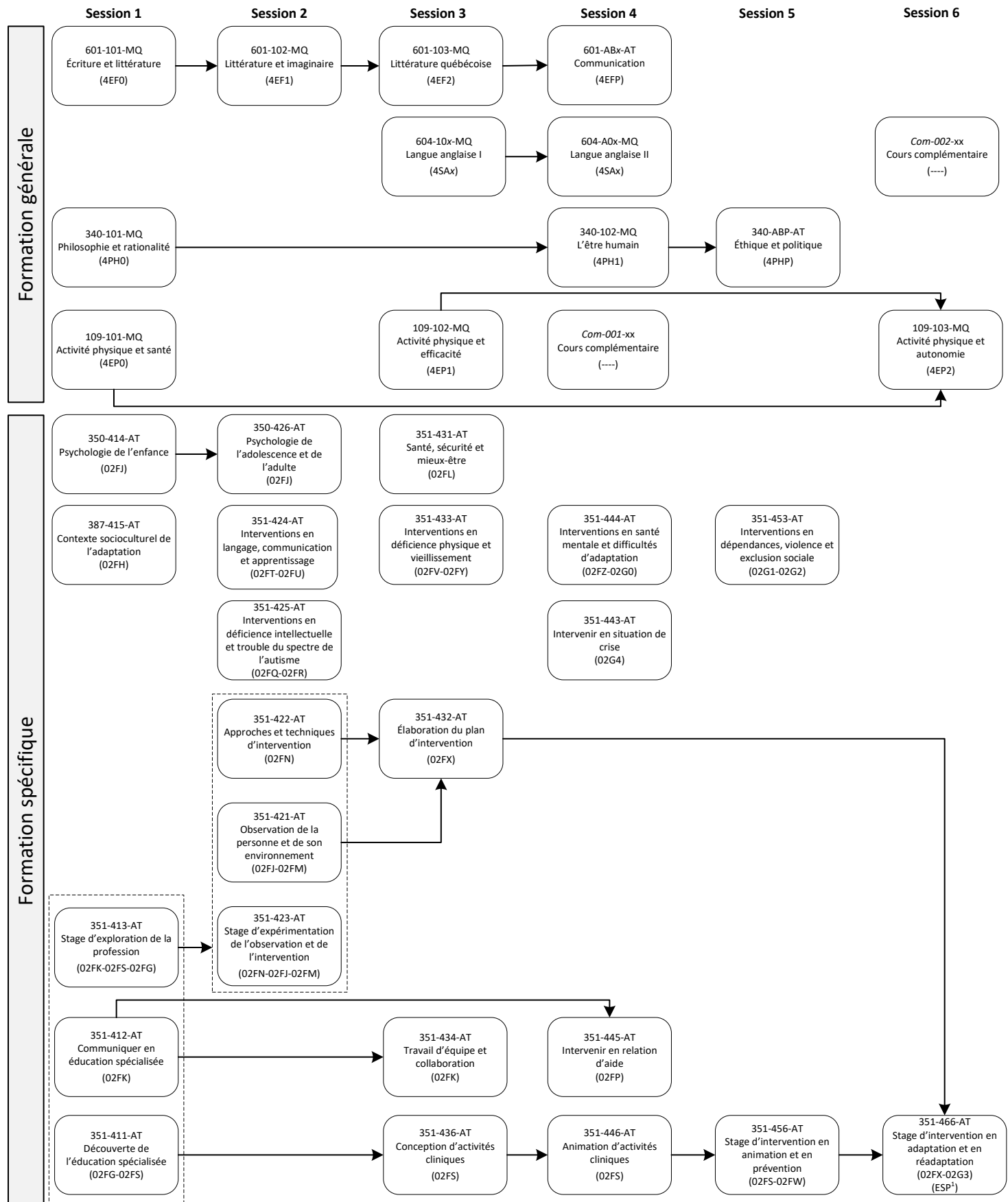
		T	L	P		
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
351-453-AT	Interventions en dépendances, violence et exclusion sociale	2	3	3	2 2/3	
351-456-AT	Stage d'intervention en animation et en prévention	3	21	4	9 1/3	351-446-AT
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>42</b>	8	24	10	14

6<sup>e</sup> session

109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
351-466-AT	Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation	3	28	5	12	351-432-AT, 351-456-AT
	<b>Épreuve synthèse de programme (ESP<sup>1</sup>)</b>					
<b>Heures de travail par semaine :</b>		<b>45</b>	6	30	9	15

<sup>1</sup>Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

## Logigramme des cours 351.A1 – Techniques d'éducation spécialisée



<sup>1</sup>Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passage de l'ESP.

## Description des cours de la formation spécifique

### Première session

#### 350-414-AT Psychologie de l'enfance

Dans le cours *Psychologie de l'enfance*, la personne étudiante s'initie au développement physique, cognitif, affectif et social. Ce cours permet de situer l'enfant au regard de son développement en examinant les stades du développement à l'aide de diverses perspectives théoriques. Il permet également d'examiner, l'impact des transitions de vie dans l'enfance, de relever les facteurs qui influencent le développement et d'identifier les indices de difficultés. Les connaissances acquises dans ce cours aideront la personne étudiant(e) à développer une compréhension objective du développement de l'enfant.

#### 387-415-AT Contexte socioculturel de l'adaptation

Dans le cours *Contexte socioculturel de l'adaptation*, qui est adapté à la formation Techniques d'éducation spécialisée, la personne étudiante comprend les différents contextes sociaux et culturels dans lesquels se situent des personnes vivant divers troubles de l'adaptation. À travers l'étude des pouvoirs, privilèges et inégalités sociales, la personne étudiante pourra mieux cerner les facteurs favorables à la participation sociale.

#### 351-411-AT Découverte de l'éducation spécialisée

Dans le cours *Découverte de l'éducation spécialisée* la personne étudiante explore la profession de technicienne et technicien en éducation spécialisée. Elle examine les caractéristiques et conditions d'exercice, les rôles, responsabilités, tâches et l'activité clinique liés à la fonction de travail dans les milieux d'intervention ainsi que les comportements professionnels nécessaires à l'exercice de la profession.

#### 351-412-AT Communiquer en éducation spécialisée

Dans le cours *Communiquer en éducation spécialisée*, la personne étudiante développe ses habiletés à communiquer avec la personne et les membres de son réseau. Il relève les éléments favorables et défavorables à la communication, puis est à l'écoute du message transmis, autant informatif qu'affectif.

#### 351-413-AT Stage d'exploration de la profession

Dans le cours *Stage d'exploration de la profession*, la personne étudiante concrétise les apprentissages réalisés dans les cours *Découverte de la profession* et *Communiquer en éducation spécialisée*, dans un milieu d'intervention. Ce stage permet à la personne étudiante de s'initier à la profession, à la communication et à l'activité clinique dans un milieu d'intervention. C'est également l'occasion pour la personne étudiant(e) de mieux se connaître sur le plan de ses attitudes professionnelles.

### Deuxième session

#### 350-426-AT Psychologie de l'adolescence et de l'adulte

Dans le cours *Psychologie de l'adolescence et de l'adulte*, la personne étudiante s'initie au développement physique, cognitif, affectif et social de la personne adolescente et adulte. Ce cours permet de situer l'adolescent(e) et l'adulte au regard de son développement en examinant les stades du développement à l'aide de diverses perspectives théoriques. Elle permet également d'examiner l'impact des transitions de vie de ces deux périodes de vie, de relever les facteurs qui influencent le développement et d'identifier les indices de difficultés. Les connaissances acquises dans ce cours aideront la personne étudiante à développer une compréhension objective du développement de l'adolescent(e) et de l'adulte.

**351-421-AT Observation de la personne et de son environnement**

Dans le cours *Observation de la personne et de son environnement*, la personne étudiante développe sa capacité à relever les facteurs situationnels, à observer la personne ou un groupe de personnes dans différents contextes et environnements, afin d'identifier les principaux besoins. La personne étudiante réalise la démarche d'observation, en utilisant différents outils et techniques d'observation.

**351-422-AT Approches et techniques d'intervention**

Dans le cours *Approches et techniques d'intervention*, la personne étudiante distingue les principales approches d'intervention utilisées en éducation spécialisée. Elle identifie les techniques d'intervention particulières et communes à chacune des approches, tout en reconnaissant les limites des divers outils et techniques d'intervention.

**351-423-AT Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention**

Dans le cours *Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention*, la personne étudiante a l'opportunité de concrétiser ses apprentissages faits dans les cours d'*Observation de la personne et de son environnement* et d'*Approches et techniques d'intervention* dans un milieu d'intervention. Ce stage permet à la personne étudiante d'explorer l'observation et l'intervention, dans un milieu d'intervention. C'est également l'occasion pour la personne étudiant(e) de poursuivre le développement de ses attitudes professionnelles.

**351-424-AT Interventions en langage, communication et apprentissage**

Dans le cours *Interventions en langage, communication et apprentissage* la personne étudiante identifie les caractéristiques principales, forces et besoins des personnes présentant une difficulté ou un trouble de langage ou de la communication ou un trouble de l'apprentissage. Par la suite, elle identifie puis sélectionne les moyens d'intervention favorisant l'autonomie des personnes présentant une de ces difficultés ou de ces troubles sur le potentiel adaptatif de la personne.

**351-425-AT Interventions en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme**

Dans le cours *Intervention en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme*, la personne étudiante identifie les caractéristiques principales, forces et besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle et des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme afin d'évaluer leur potentiel adaptatif. Par la suite, elle identifie puis sélectionne les moyens d'intervention favorisant l'autonomie de ces personnes.

**Troisième session****351-431-AT Santé, sécurité et mieux-être**

Dans le cours *Santé, sécurité et mieux-être*, la personne étudiante adopte des pratiques de travail sécuritaires. Elle reconnaît et atténue les situations de risques dans son environnement. La personne étudiante pourra aussi découvrir comment assister une personne dans ses soins médicaux et ses déplacements. La protection de son intégrité psychologique et celle de la clientèle sera aussi une priorité.

**351-432-AT Élaboration du plan d'intervention**

Dans le cours *Élaboration du plan d'intervention*, la personne étudiante développe sa capacité à analyser la situation, à convenir des modalités du plan d'intervention et à en faire la rédaction.



**351-433-AT Interventions en déficience physique et vieillissement**

Dans le cours *Interventions en déficience physique et vieillissement*, la personne étudiante identifie les caractéristiques principales, forces et besoins des personnes présentant une déficience physique et du vieillissement afin d'évaluer leur potentiel adaptatif. Par la suite, elle identifie puis sélectionne les moyens d'intervention favorisant l'autonomie de ces personnes.

**351-434-AT Travail d'équipe et collaboration**

Dans le cours *Travail d'équipe et collaboration*, la personne étudiante développe ses compétences à communiquer dans une équipe de travail et à participer à la résolution de conflits, en faisant l'analyse judicieuse de la situation et en recherchant des solutions consensuelles.

**351-436-AT Conception d'activités cliniques**

Dans le cours *Conception d'activités cliniques*, la personne étudiante adapte et conçoit des activités cliniques adaptées aux besoins de la personne ou du groupe. Elle planifie l'activité selon les composantes de l'activité.

**Quatrième session****351-443-AT Intervenir en situation de crise**

Dans le cours *Intervenir en situation de crise*, la personne étudiante développe sa compétence pour évaluer la situation d'une personne en crise. Elle applique des moyens appropriés pour désamorcer la crise et intervenir auprès de la personne. Elle propose des actions pertinentes à réaliser sur le moment ainsi que pour assurer le suivi après la crise.

**351-444-AT Interventions en santé mentale et difficultés d'adaptation**

Dans le cours *Intervention en santé mentale et difficultés d'adaptation*, la personne étudiante identifie les caractéristiques principales, forces et besoins des personnes présentant des difficultés d'adaptation et des troubles de santé mentale afin d'évaluer leur potentiel adaptatif. Par la suite, elle identifie puis sélectionne les moyens d'intervention favorisant l'autonomie de ces personnes.

**351-445-AT Intervenir en relation d'aide**

Dans le cours *Intervenir en relation d'aide*, la personne étudiante applique les différentes techniques et étapes permettant d'établir une relation d'aide avec la personne. Pour ce faire, elle accueille la personne en besoin d'aide, explore avec elle l'aspect émotionnel, définit le besoin d'aide et convient des suites à donner.

**351-446-AT Animation d'activités cliniques**

Dans le cours *Animation d'activités cliniques* la personne étudiante effectue l'animation d'activités auprès de personnes dans différents milieux d'intervention. Elle met en pratique des techniques d'animation, fait des ajustements en cours d'animation, utilise le vécu de la personne ou du groupe et propose des moyens de transférer les apprentissages.

## Cinquième session

### **351-453-AT Interventions en dépendances, violence et exclusion sociale**

Dans le cours *Intervention en dépendances, violence et exclusion sociale*, la personne étudiante identifie les caractéristiques principales, forces et besoins des personnes présentant des dépendances, de la violence et de l'exclusion sociale afin d'évaluer leur potentiel adaptatif. Par la suite, elle identifie puis sélectionne les moyens d'intervention favorisant l'autonomie de ces personnes.

### **351-456-AT Stage d'intervention en animation et en prévention**

Dans le cours *Stage d'intervention en animation et en prévention*, la personne étudiante développe ses compétences pour planifier, animer et évaluer l'animation d'activités cliniques permettant la prévention, auprès d'une personne, son réseau ou un groupe, dans un milieu d'intervention.

## Sixième session

### **351-466-AT Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation (ESP)**

Dans le cours *Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation*, la personne étudiante met en application, dans un milieu d'intervention, sa compétence à analyser la situation, à convenir des modalités du plan d'intervention pour le rédiger. Pour ce faire, elle détermine les moyens d'intervention, accompagne la personne dans son vécu et réalise un bilan de ses interventions. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

## Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

## L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé<sup>2</sup>.

L'épreuve synthèse de programme (ESP) en *Techniques d'éducation spécialisée* est intégrée au cours 351-466-AT *Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation*. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

---

<sup>2</sup> Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

## Annexe I

### Table de correspondance en formation générale

#### Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
<b>4EF0</b>	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
<b>4EF1</b>	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
<b>4EF2</b>	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
<b>4PH0</b>	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
<b>4PH1</b>	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
<b>4SA0</b>	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
<b>4SA1</b>	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
<b>4SA2</b>	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
<b>4EP0</b>	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
<b>4EP1</b>	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
<b>4EP2</b>	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

## Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
<b>4EFP</b>	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	601-ABx-AT	Communication et (...)	
<b>4PHP</b>	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-ABP-AT	Éthique	
<b>4SAP</b>	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	604-10x-MQ	Langue anglaise II (niveau I)	
<b>4SAQ</b>	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
<b>4SAR</b>	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

## Annexe II

## Table de correspondance en formation spécifique

COMPÉTENCE À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS	
<b>02FG</b>	Explorer la profession.	<b>351-411-AT</b> <b>351-413-AT</b>	Découverte de l'éducation spécialisée Stage d'exploration de la profession
<b>02FH</b>	Analyser les enjeux liés à la participation sociale.	<b>387-415-AT</b>	Contexte socioculturel de l'adaptation
<b>02FJ</b>	Situer la personne au regard de son développement.	<b>350-414-AT</b> <b>350-426-AT</b> <b>351-421-AT</b> <b>351-423-AT</b>	Psychologie de l'enfance Psychologie de l'adolescence et de l'adulte Observation de la personne et de son environnement Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention
<b>02FK</b>	Communiquer en contexte professionnel.	<b>351-412-AT</b> <b>351-413-AT</b> <b>351-434-AT</b>	Communiquer en éducation spécialisée Stage d'exploration de la profession Travail d'équipe et collaboration
<b>02FL</b>	Adopter des pratiques de travail sécuritaires.	<b>351-431-AT</b>	Santé, sécurité et mieux-être
<b>02FM</b>	Observer les comportements.	<b>351-421-AT</b> <b>351-423-AT</b>	Observation de la personne et de son environnement Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention
<b>02FN</b>	Examiner des approches et des techniques d'intervention.	<b>351-422-AT</b> <b>351-423-AT</b>	Approches et techniques d'intervention Stage d'expérimentation de l'observation et de l'intervention
<b>02FP</b>	Établir une relation d'aide.	<b>351-445-AT</b>	Intervenir en relation d'aide
<b>02FQ</b>	Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle.	<b>351-425-AT</b>	Interventions en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
<b>02FR</b>	Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme.	<b>351-425-AT</b>	Interventions en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
<b>02FS</b>	Effectuer l'animation d'une activité clinique.	<b>351-411-AT</b> <b>351-413-AT</b> <b>351-436-AT</b> <b>351-446-AT</b> <b>351-456-AT</b>	Découverte de l'éducation spécialisée Stage d'exploration de la profession Conception d'activités cliniques Animation d'activités cliniques Stage d'intervention en animation et en prévention
<b>02FT</b>	Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication.	<b>351-424-AT</b>	Interventions en langage, communication et apprentissage
<b>02FU</b>	Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage.	<b>351-424-AT</b>	Interventions en langage, communication et apprentissage
<b>02FV</b>	Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne.	<b>351-433-AT</b>	Interventions en déficience physique et vieillissement
<b>02FW</b>	Effectuer des interventions de prévention.	<b>351-456-AT</b>	Stage d'intervention en animation et en prévention



<b>02FX</b>	Élaborer un plan d'intervention.	<b>351-432-AT</b> <b>351-466-AT</b>	Élaboration du plan d'intervention Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation
<b>02FY</b>	Déterminer des interventions relatives à la déficience physique.	<b>351-433-AT</b>	Interventions en déficience physique et vieillissement
<b>02FZ</b>	Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation.	<b>351-444-AT</b>	Interventions en santé mentale et difficultés d'adaptation
<b>02G0</b>	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale.	<b>351-444-AT</b>	Interventions en santé mentale et difficultés d'adaptation
<b>02G1</b>	Déterminer des interventions relatives aux dépendances.	<b>351-453-AT</b>	Interventions en dépendances, violence et exclusion sociale
<b>02G2</b>	Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence.	<b>351-453-AT</b>	Interventions en dépendances, violence et exclusion sociale
<b>02G3</b>	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation.	<b>351-466-AT</b>	Stage d'intervention en adaptation et en réadaptation
<b>02G4</b>	Effectuer des interventions en situation de crise	<b>351-443-AT</b>	Intervenir en situation de crise

### ***Des attitudes qui font toute la différence !***

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de  
l'Abitibi-Témiscamingue.

#### **De l'admission à la sanction...**

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : [registrariat@cegepat.qc.ca](mailto:registrariat@cegepat.qc.ca)



**Cégep de  
l'Abitibi-Témiscamingue**

[www.cegepat.qc.ca](http://www.cegepat.qc.ca)



[www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue](https://www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue)